

# Hébécourt

# Infos

N°45 Octobre 2020



## Mairie d'Hébécourt

28, rue de Paris  
Tel : 03 22 42 75 96  
mairie@hebecourt80.fr  
[www.hebecourt80.fr](http://www.hebecourt80.fr)

## Ouverture du secrétariat de mairie au public

les mardis et vendredis  
de 16h00 à 19h00

## Permanence des élus

le Maire, les adjoints reçoivent  
les mardis et vendredis  
de 18h00 à 19h00  
sur rendez-vous

## Les collectes

Ordures ménagères :  
Jeudi matin

Tri sélectif (bacs jaunes) :  
Mercredi matin en  
semaine paire

Encombrants :  
1er jeudi des mois de janvier,  
avril, juillet, octobre  
(sauf collecte décalée)

IPNS

## Route de Plachy, barrée.



En raison de la mise en place d'une canalisation régulant le trop plein de la mare, la route de Plachy sera interdite à la circulation automobile du mercredi 28 au mercredi 4 Novembre 2020 de la D1001 jusqu'au croisement avec la chaussée Brunehaut.

L'accès au lotissement Clos Blimont pourra se faire par Plachy exclusivement.

## Chaussée Brunehaut barrée.



En raison de la réfection de la chaussée Brunehaut, l'accès y sera impossible entre le 9 et le 14 novembre.

Il conviendra aux utilisateurs de ce chemin, d'envisager un autre accès.

## Cérémonies du 11 Novembre.

A l'occasion du 102<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice, un dépôt de gerbes aura lieu aux deux monuments aux morts de la commune, le

**Mercredi 11 novembre 2020.**

En raison de la situation sanitaire actuelle, seul le Bureau Municipal accompagné des portes drapeaux rendront hommage aux combattants de la guerre 1914-1918.

Malgré ces conditions nous vous demandons d'en parler à vos enfants pour rappeler et faire vivre ce souvenir, ces atrocités pouvant revenir.



## *Fleurissement du village*

Le conseil municipal souhaite associer les habitants au fleurissement du village. Celui du printemps se prépare dès maintenant !

Pour avoir un meilleur résultat beaucoup de plantes sont nécessaires.

Si vous avez des boutures, des plantes en surplus, des bulbes, des vivaces que vous avez divisées, **vous pouvez dès maintenant les déposer devant l'entrée de la mairie**. Elles seront ramassées par le personnel communal.

Merci d'avance pour votre participation.



## *Stationnement le long de la RD 1001*

Il a été constaté ces derniers temps des stationnements abusifs sur les chemins piétonniers et devant des portes cochères sur la rue de Paris. Il est rappelé que le stationnement le long de la RD 1001 est uniquement autorisé sur les emplacements prévus à cet effet (arrêté municipal n°2015/11).

L'empiétement sur les espaces piétonniers longeant cette voie est strictement interdit, ceux-ci doivent restés totalement libres d'accès afin d'assurer la sécurité des usagers, (familles, maman et poussette, personne en situation de handicap, personnes âgées).



Il n'est pas tolérable de devoir descendre sur la chaussée à fort trafic pour pouvoir traverser le village. Afin d'éviter les verbalisations qui vont suivre, il est demandé aux contrevenants de faire preuve de civisme, de compréhension et de penser « intérêt général ».

## *Vente du bois issu de l'abattage des arbres de la Chevauchée*

La commune met en vente au plus offrant environ 25 stères de bois (tilleuls) en grumes a débiter sur place. Faire offre en Mairie au 03 22 42 75 96 ou [mairie@hebecourt80.fr](mailto:mairie@hebecourt80.fr)

## *Calendrier des sapeurs pompiers*

Les pompiers de Saint-Sauflieu passent actuellement chez les particuliers pour les calendriers 2021.

Réserver leur votre meilleur accueil. Vous les reconnaitrez à leur tenue de pompier.

Vigilance sur toute autre personne vous sollicitant.